

Adresse :

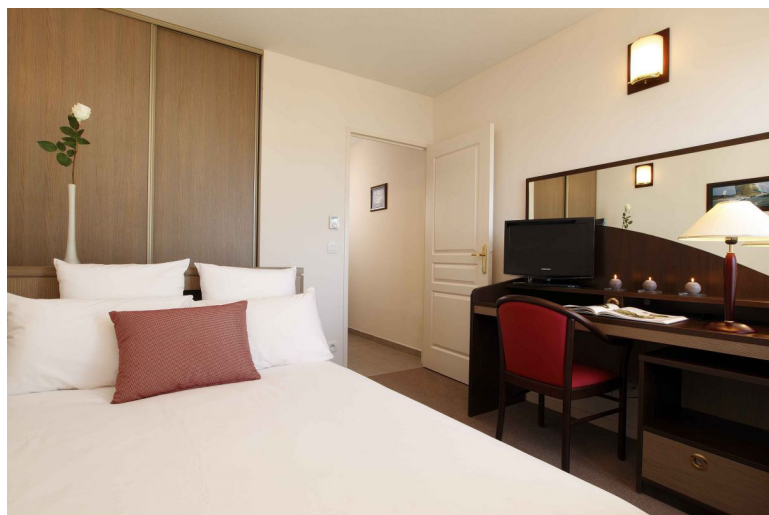
L'hébergement temporaire non médicalisé est assuré par :

APPART'CITY Chalon-sur Saône

23 avenue Victor HUGO

03.85.42.74.00

APPART'CITY se situe à 1 km du centre hospitalier William Morey.



GROUPEMENT HOSPITALIER
DE TERRITOIRE
SAÔNE ET LOIRE
BRESSE - MORVAN

Centre de Péri Maternité (CPM) d'Autun

Hébergement temporaire non médicalisé





Le centre hospitalier William Morey propose un **Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)** pour les femmes enceintes.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Distance domicile/maternité choisie par la future maman **supérieure à 45 minutes**.
- Absence d'indication médicale d'hospitalisation après une consultation non programmée mais éloignement géographique et/ou conditions météorologiques non favorables à un retour à domicile.
- Demande d'accord préalable par le médecin valant prescription médicale.

DURÉE

- **Grossesse physiologique :**
5 nuits avant la date du terme ou plus si prolongation.
- **Grossesse pathologique :**
Nombre de nuitées nécessaires dans la limite de **21 nuits**.



Il est possible de partager la chambre avec un ou plusieurs accompagnants dans la limite des capacités d'accueil de l'hébergement.

Ce dernier est réalisé en partenariat avec un hôtel situé à 5 minutes du centre hospitalier William Morey.

Cet hébergement est totalement pris en charge par l'assurance maladie.



TRANSPORT

- **Prise en charge à 100 %** entre domicile et lieu d'accueil ou lieu de suivi.
- 23 allers-retours maximum en cas de grossesse pathologique.

Pour bénéficier de cet hébergement, adressez-vous au secrétariat de votre lieu de consultation :

- Maternité de Chalon-sur-Saône :
03.85.91.00.64
- CPM d'Autun : 03.85.86.84.53
- CPP de Montceau-les-Mines :
03.85.67.60.04